

# Conseil d'Administration du Jeudi 02 Février 2023

L'Association Amicale des Agents Mouvement et Commerciaux des Gares réunira son conseil d'administration le :

**JEUDI 02 FÉVRIER 2023 à 10h30**

Le restaurant Le Saulnier a définitivement fermé ses portes. Il n'a pas survécu à la crise sanitaire et surtout au non-retour des groupes asiatiques qui constituaient l'essentiel de sa clientèle. Notre amicale le regrette pour ses vastes espaces, pour toutes les commodités offertes, pour son gérant très accommodant et pour son personnel serviable et arrangeant. Car au Saulnier, nous nous sentions vraiment un peu chez nous !

La quête d'un restaurant proposant les mêmes prestations que Le Saulnier pour la tenue de notre conseil d'administration fut compliquée. Elle permit de mesurer -au moins à l'échelle de la capitale- l'augmentation générale et continue des tarifs de restauration. Notre amicale s'était fixée un coût butoir de quarante euros. Un restaurant du centre de Paris a finalement répondu à cette recherche. Il nous propose un accueil avec boissons chaudes et viennoiseries, une salle de réunion et une offre de restauration attractive (*apéritif, trois plats, café, boissons à volonté*). Il s'agit du :

**Restaurant Les Noces de Jeannette  
14, Rue Favart  
75002-PARIS**

Afin de vous le présenter, voici son lien informatique :

<https://www.lesnocesdejeannette.com/>

Son accès le plus pratique en métropolitain s'opère par la station "Richelieu-Drouot" (*lignes 8 et 9*).

Des possibilités d'accès facile sont offertes aussi par le réseau de surface. Voici le lien de recherche le plus aisé, permettant d'une quelconque gare parisienne de déterminer le trajet le plus rapide en transport en commun jusqu'au 14, rue Favart :

<https://www.ratp.fr/itineraires#no-back>

(*Attention : en ce moment le cadencement des autobus urbains est moindre au départ de certains dépôts en raison d'un manque chronique de machinistes.*)

Tous les amicalistes sont invités à partager ce moment d'amitié et d'échanges. Ils pourront consommer, dès leur arrivée, des viennoiseries, du café (ou du thé,...) offerts par l'amicale.

Tous les accompagnateurs seront les bienvenus et disposeront de " temps libre " pendant la réunion de travail.

Au cours de l'apéritif, nous affirmerons notre reconnaissance amicaliste envers Jean BONTTHONNEAU en lui remettant la distinction de membre honoraire.

Le déjeuner (40 €) s'ensuivra. Il sera servi (*et à régler sur place*) vers midi trente.

Les inscriptions seront reçues par le secrétaire général jusqu'au 30 janvier 2023, selon les modalités suivantes :

.Par téléphone :	05.62.37.66.34. (répondeur) 07.49.00.03.65
.Par courriel :	<a href="mailto:jf@reynier.me">jf@reynier.me</a>
.Par voie postale :	Jean-François REYNIER 34 bis, rue Louis Blériot F-65600-SÉMÉAC

L'ordre du jour sera le suivant :

- .Ouverture de la séance par le président en exercice. (*Jacques Dupont*)
- .Désignation du vérificateur aux comptes.
- .Évolution des effectifs. (*Jean-François Reynier*)
- .Vie de l'Amicale. (-id°)
  - Les décisions prises à Nice (*assemblées générales extraordinaire & ordinaire*).
  - La création en ligne d'un site AMCG.
  - Opportunité ou non d'ouvrir un compte d'épargne au nom de l'amicale ?
- .Calendrier des prochaines réunions statutaires amicalistes. (-id°)
- .Présentation du congrès national – septembre 2023- dans le Golfe du Morbihan. (-id°)
- .Évolution du Journal des Gares et des annuaires associatifs. (*Josselin Duval*)
- .Situation de la trésorerie et bilan comptable 2022. (*Paul Briffaut*)
- .Présentation du rapport du vérificateur aux comptes.
- .Questions diverses et suivi des affaires en cours.

Le trésorier national est désormais l'unique collecteur des cotisations. Tous les participants pourront, s'ils le désirent, profiter de sa présence et régler auprès de lui leur contribution annuelle à la bonne marche de notre amicale.
--